

Les inscriptions pour le marché aux puces sont à renvoyer accompagnées du règlement correspondant le plus rapidement possible et le talon ci-dessous complété est à présenter lors de votre arrivée au responsable de l'accueil

Lors des derniers marchés aux puces, certains exposants, souvent ceux qui ont réservés plusieurs emplacements se sont présentés :

ne se rappelant plus sous quel nom ils se sont inscrits,

ni combien d'emplacements réservés.

Ce qui nous a occasionné une file d'attente plus longue que d'ordinaire.

En 2017, 80%des exposants ont présentés ce document à l'entrée , cela nous a

Economiser un temps précieux le matin lors de l'installation.

Pour éviter cela , on vous demande de remplir

le talon ci-dessous et nous le donner à l'entrée dès votre arrivée

Vous remerciant d'avance

On souhaite également remercier TOUS les exposants de 2017, pour l'effort réalisé sur

la propreté de leur emplacement laissé lors du départ le soir du marché aux puces.

Talon à présenter le 10 mai

Nom.....

Prénom.....

Nombre d'emplacements réservés

